

Directives relatives aux formes d'enseignement et d'apprentissage numériques de l'OrTra TC

Les présentes directives ont été élaborées sur la base d'une étude menée par la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP et la Haute école pédagogique de Zurich PH ZH pour le SEFRI, et après consultation des prestataires de formation offrant des filières de formation accréditées.*

Les directives de l'OrTra TC relatives aux formes d'enseignement et d'apprentissage numériques se réfèrent aux directives formulées dans le Règlement relatif à l'accréditation des formations en Thérapie Complémentaire, plus précisément au chiffre 2.5, alinéa 3 concernant les heures de contact. Les domaines relevant de l'apprentissage autonome accompagné et non accompagné ne sont pas concernées par ces directives, car ils ne font pas partie du domaine d'apprentissage des formes d'enseignement soutenues par l'enseignant-e.

Utilisation de la notion d'heures de contact / formation avec contact

Par heures de contact / formation avec contact, l'OrTra TC entend le temps d'enseignement et d'apprentissage en présence d'enseignant-e-s qui guident et dirigent les apprenant-e-s (voir définition à la page 2).

Le contact n'implique pas nécessairement une présence physique des participant-e-s à la formation; par conséquent, les formes d'enseignement et d'apprentissage virtuelles peuvent également être subsumées sous la notion de formation avec contact. La synchronicité (présence simultanée de l'enseignant-e et de l'étudiant-e) est le critère décisif pour différencier les études avec contact de l'apprentissage autonome.

Champs d'application des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques

La conception didactique et l'arrangement méthodologique dépendent des contenus et de la nature des filières de formation, et doivent tenir compte des compétences professionnelles à développer et des contenus d'apprentissage correspondants.

Les formes d'enseignement et d'apprentissage numériques trouvent leur place en particulier dans le domaine de l'acquisition de connaissances déclaratives (connaissances techniques, théories, concepts, etc.). Elles ont toutefois leurs limites, qui se situent au niveau de l'exécution et de la pratique (contact physique), de la formation à la perception, de l'expérience directe ainsi que des différents aspects de la communication et de la coopération.

Part autorisée des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques dans les différentes parties d'une formation en Thérapie complémentaire (en lien avec les heures de contact)

Partie de la formation	Part minimale d'heures de contact en présentiel (synchrone)	Part maximale d'heures de contact avec des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques (synchrone)
Au minimum 500 heures de contact dans la méthode de la TC	90%	10%
340 heures de contact Tronc Commun TC	35%	65%
41 heures de contact stage	80%	20%

* «Étude sur la prise en compte des formes d'enseignement et d'apprentissage numériques dans la reconnaissance des filières de formation des écoles supérieures et des filières de formation en pédagogie professionnelle»

Explication des termes

Apprentissage asynchrone / Enseignement asynchrone

Processus d'apprentissage dans lequel la communication entre l'enseignant-e et l'apprenant-e est décalée dans le temps.

Blended Learning / Apprentissage hybride → Enseignement synchrone et asynchrone

Le terme d'apprentissage intégré/mixte ou en anglais «blended learning» désigne une forme d'apprentissage qui combine les avantages des cours en présentiel et de l'apprentissage en ligne. En français, on parle également d'«apprentissage hybride». Il s'agit d'offres de formation qui combinent des scénarios d'apprentissage en présentiel, comme une journée de séminaire, et des settings d'apprentissage virtuels en ligne. Il s'agit donc d'une combinaison d'apprentissage synchrone et asynchrone.

Heure de contact / Formation avec contact → Enseignement synchrone

Temps d'enseignement et d'apprentissage commun avec un programme structuré et la présence d'un-e enseignant-e qui guide et dirige. L'heure et le lieu (physique ou virtuel) de la session de formation sont définis au préalable.

Domaines d'apprentissage

- **Formes d'enseignement qui font appel à des enseignants** (heures de contact ou enseignement en présentiel)
- **Apprentissage autonome individuel non accompagné** (apprentissage autodirigé en lien avec les exigences de la filière de formation)
- **Apprentissage autonome accompagné et dirigé** (activités d'apprentissage initiées par les enseignant-e-s, résultats discutés et vérifiés, soutien en cas de besoin, ancrage dans le programme du mandat d'enseignement et de travail, activité autodirigée des apprenant-e-s concernant le lieu, le moment, le déroulement, etc).
- **Réflexion**
- **Travaux pertinents pour la promotion**

→ Les formes d'enseignement et d'apprentissage numériques ne constituent pas un domaine en soi. Il serait en fait plus approprié de parler non pas d'enseignement et d'apprentissage numérique et donc des formes y relatives, mais plutôt d'enseigner et d'apprendre avec des médias numériques. Cette formulation montre plus clairement que les processus d'enseignement et d'apprentissage ne peuvent être numériques en eux-mêmes, mais qu'ils ne peuvent être soutenus que par des médias numériques. Le numérique est l'une des nombreuses options qui se présentent en matière de processus d'enseignement et d'apprentissage.

Concept de didactique des médias

Conception didactique des médias et arrangements méthodologiques adaptés aux compétences à développer et correspondant aux contenus de formation respectifs.

Enseignement en présentiel (ce qui implique la présence physique) → Enseignement synchrone

Temps d'enseignement et d'apprentissage en commun avec un programme structuré et la présence d'un-e enseignant-e qui guide et dirige. Le temps et le lieu (physique) de la formation sont définis au préalable (cours ou séminaire, settings basés sur l'action, settings basés sur l'expérience).

Enseignement à distance synchrone / Enseignement synchrone

Forme d'apprentissage dans laquelle l'enseignant-e et l'apprenant-e sont séparé-e-s géographiquement mais partagent le même temps sur Internet, par exemple via une classe virtuelle ou un webinaire, et participent ensemble à une session d'apprentissage.

Salle de classe virtuelle → Enseignement synchrone

La salle de classe virtuelle permet un enseignement synchrone comme dans une classe traditionnelle hors ligne, sans que les apprenant-e-s (ou même les enseignant-e-s) soient lié-e-s à un lieu spécifique. Les cours ont lieu à la même heure pour tout le monde.

Soleure, le 19.10.2021



Andrea Bürki
Présidente de l'OrTra TC



Barbara Ettler
Vice-Présidente de l'OrTra TC